

L'OPTION THÉÂTRE



Vous entrez en Seconde, Première ou Terminale ?

Vous pouvez rejoindre la troupe



en Option Théâtre !



Nous contacter :

4, rue du Docteur Brillaud
CS 60049
79301 BRESSUIRE Cedex

Tél : 05.49.65.21.33

E-mail :
lycee.stjoseph.bressuire@ac-poitiers.fr

Site internet :
www.saintjo.org

La formation :

Dans le cadre de la réforme du bac 2021 et en partenariat avec le Théâtre du Bocage, le lycée Saint-Joseph propose à des élèves de seconde, première et terminale volontaires, motivés et assidus une option facultative de théâtre. Les débutants sont les bienvenus, comme ceux qui ont déjà pratiqué la scène.

Les élèves sont encadrés par une professeure certifiée de théâtre au lycée. Un comédien-dramaturge-metteur en scène de notre théâtre partenaire intervient également régulièrement dans les cours afin de travailler à l'élaboration des représentations annuelles.

La troupe participe également à des masterclass avec des professionnels qui donnent lieu à des ateliers pratiques en lien direct avec les spectacles auxquels les élèves assistent au cours de l'année.

Les objectifs :

L'enseignement du théâtre au lycée donne une place essentielle **au jeu et aux diverses activités théâtrales qui l'accompagnent (scénographie, mise en scène, décors et costumes)**.

La pratique d'acteur permet un travail sur le corps, la voix, la gestuelle, à partir d'improvisations ou d'extraits de textes du répertoire classique comme de la création contemporaine.

Fondée sur l'engagement personnel des élèves dans le jeu, la pratique théâtrale allie plaisir et rigueur et développe la formation d'un « esprit de troupe », où s'associent solidarité, générosité et liberté. L'année se termine par la présentation publique d'un spectacle, avec notre théâtre partenaire.

La participation à l'option implique également **une pratique régulière de spectateur**. Il s'agit d'éveiller la curiosité des élèves et leur sens critique. Plusieurs sorties au théâtre de Bressuire sont prévues, tout comme des rencontres avec des professionnels ou des anciens élèves qui ont poursuivi leur formation post-bac dans des écoles ou conservatoires d'art dramatique.

L'organisation du programme :

L'horaire : 3 heures par semaine

Les compétences :

Au cours d'une année d'enseignement en option facultative théâtre, l'élève a acquis des compétences liées à la pratique théâtrale, des compétences culturelles et méthodologiques. Son engagement se poursuit en classe de première et de terminale.

L'évaluation :

Elle se fait en contrôle continu et apparaît sur le bulletin scolaire de l'élève.



Les avantages de choisir cette option :

L'option théâtre permet aux élèves de

- ✓ s'initier au théâtre,
- ✓ d'acquérir une **pratique**, des **connaissances**, des **techniques**,
- ✓ d'élargir leur **culture générale**.

Le travail peut leur permettre de **prendre confiance en eux**, d'être plus à l'aise dans leur **corps** et face à la **prise de parole**.

En classe de première, elle est un complément aux séquences "théâtre" étudiées en français. Cette option facultative peut être l'occasion de valoriser une pratique et un engagement artistique.

Pour le baccalauréat, elle permet aux élèves de se préparer aux oraux (EAF, LV) et "**au grand oral**". Dans le cadre de la procédure "**Parcoursup**", de nombreuses écoles proposent des filières avec des options artistiques ou sportives et le parcours culturel des élèves est identifié et valorisé dans les filières sélectives.